

Législatives en Essonne : le carton de la Nupes, la droite balayée, Montchalin en danger... les enseignements du premier tour

À l'exception de Marie-Pierre Rixain en tête dans la 4e, tous les députés sortants de la majorité présidentielle sont en ballottage défavorable. La ministre Amélie de Montchalin est devancée de sept points par son adversaire Jérôme Guedj dans la 6e.



Plusieurs duels s'annoncent très serrés en Essonne pour le second tour. Collage Le Parisien

Par Cécile Chevallier et Sébastien Morelli

Le 13 juin 2022 à 05h15

Après la vague macroniste en 2017, place à la vague Nupes en Essonne. Au premier tour des législatives 2022, ce sont les candidats de l'union de la gauche et des écologistes qui arrivent en tête dans huit circonscriptions sur dix, devant les candidats de la majorité présidentielle. Mais nombre de ces

duels s'annoncent serrés. Et au second tour, dimanche prochain, les réserves de voix se trouvent à droite et à l'extrême droite. Du côté des Républicains, on appelait dès hier soir à faire barrage aux extrêmes.

La 1re et la 10e circonscriptions tendent les bras à la Nupes

Au regard des résultats de la présidentielle, ces deux circonscriptions étaient les meilleures chances de la Nupes, ce qui s'est confirmé dans les urnes. Farida Amrani, candidate dans la 1re pour la troisième fois, y réalise le meilleur score de la Nupes avec 39,1 % des suffrages, très loin devant le candidat de la majorité présidentielle Medhy Zeghouf, à 22,5 %.



Evry-Courcouronnes, dimanche 12 juin. Farida Amrani avec son suppléant Oscar Segura (Nupes/LFI). LP/F.L.

Dans la 10e circonscription, Antoine Léaument, dépêché par Jean-Luc Mélenchon, est à 37,3 %. Sa poursuivante Nadia Carcasset accuse 11 points de retard. Un parachutage pour l'heure réussi pour le responsable de la communication numérique du parti insoumis.

Une seule députée sortante de la majorité présidentielle en tête

Il y a cinq ans, les candidats macronistes avaient obtenu un 8/10 au premier tour. Cette fois, seule Marie-Pierre Rixain, députée sortante de la 4e

circonscription et candidate Ensemble, arrive en tête. Avec 31,72 %, elle devance d'un peu moins de quatre points son adversaire de la Nupes, Amadou Deme. Elle devrait pouvoir puiser des voix dans les 10,26 % de Jérémy Martin (LR).

Le candidat (RN) Alain Boutaleb aura du poids sur le second tour puisque avec 15,9 %, il se hisse en 3e position. Dans la 9e circonscription, la sortante Marie Guévenoux (Ensemble) est en ballottage défavorable : 29,79 % contre 32,44 % pour son adversaire Nupes Nadhera Beletreche (32,44 %), mais cette dernière bénéficie de peu de réserve de voix.

Première qualification du RN pour un second tour

Le parti de Marine Le Pen ne se contentera pas d'être l'arbitre du second tour. Dans la 2e circonscription, Nathalie da Conceicao Carvalho, la patronne du RN 91, se qualifie pour le second tour, une première dans le département. Avec 22,91 %, elle affrontera le candidat Nupes Mathieu Hillaire (24,66 %). Le RN est arrivé devant la candidate de la majorité présidentielle, Naima Sifer (20,61 %) et devant Jean-Philippe Dugoin-Clément, le maire (UDI) de Mennecey, seulement 4e avec 14,62 %, tous deux éliminés.

La droite laminée

Après le fiasco de la présidentielle, les candidats de la droite républicaine ne sont pas parvenus à redresser la barre. En 2017, deux d'entre eux étaient élus dans la 2e et la 7e. Cette fois, ils sont tous balayés dès le premier tour. Dans la 2e circonscription, historiquement à droite, c'est même l'humiliation. Jean-Philippe Dugoin-Clément (UDI) est relégué en 4e position à peine 14,6 %.

Celui qui réalise le meilleur score reste Michel Bournat (LR), le maire de Gif-sur-Yvette, avec 16 % sur la 5e. Insuffisant pour se qualifier au second tour. La droite subit ce qui était arrivé à la gauche il y a cinq ans. Elle aura néanmoins un rôle d'arbitre au second tour, si ses électeurs ne choisissent pas l'abstention.

La ministre Montchalin en danger dans la 6e

Sacrée revanche pour Jérôme Guedj. Le socialiste, ancien président du conseil général de l'Essonne, n'avait pas réussi à se maintenir au second tour des législatives de 2017. Candidat pour la Nupes, il caracole en tête cette fois-ci

avec 38,31 %, devançant de quasiment sept points Amélie de Montchalin (31,46 %). Cette dernière joue gros : son fauteuil à l'Assemblée nationale conquis en 2017, mais aussi sa place au gouvernement. Nommée en 2019, elle a été confirmée dans celui d'Elisabeth Borne, chargée de la Transition écologique et de la cohésion des territoires.

L'ex-marcheur Villani garde la main dans la 5e

Même s'il a perdu autour de 4 000 voix par rapport au premier tour des législatives de 2017, le mathématicien Cédric Villani est en tête dans la 5e circonscription. Face à Paul Midy, le candidat Ensemble envoyé par Emmanuel Macron pour le faire tomber, le député sortant fait plus que résister puisqu'il le devance de près de huit points (38,20 % contre 30,53 %).

Son changement de bord politique (il est passé de LREM à la Nupes, défendant l'écologie) et sa candidature à la mairie de Paris n'ont donc pas autant perturbé les électeurs que ne l'espéraient ses adversaires. Le maire (LR) de Gif, Michel Bournat, arrive 3e. Les 6 222 électeurs qui lui ont accordé leur confiance seront sûrement très courtisés par les deux finalistes.

Le pari payant de Robin Reda dans la 7e

Finalement, le seul député de droite à accéder au second tour est Robin Reda, mais au prix d'un tour de passe-passe, puisqu'il a choisi de rejoindre la majorité présidentielle il y a un mois. Un pari gagnant car voilà l'ex-LR au second tour, en ballottage défavorable avec trois points de retard sur Claire Lejeune (Nupes). En 2017, Robin Reda s'était déjà retrouvé dans cette situation face à la candidate En Marche qui le devançait de sept points.

L'inusable NDA

Cette sixième campagne législative s'annonçait comme la plus difficile pour Nicolas Dupont-Aignan et elle l'est. Mais une nouvelle fois sa ville d'Yerres, dont il a été maire, lui a sauvé la mise en votant à 46 % en sa faveur. Le député debout la France est à nouveau en tête à l'issue de ce premier tour avec 33,3 % des suffrages, devant Émilie Chazette-Guillet (Nupes) créditée de 30,5 %.